



Expédition MED
29 rue de Lattre de Tassigny
56230 Molac
tél. 02 97 45 71 07

Commission des pétitions du Parlement Européen,
Monsieur le président de l'Union Européenne,
Madame la commissaire en charge des affaires maritime et de la pêche

La proposition de l'Union Européenne « Connaissance marine 2020 » pour mieux comprendre nos mers et nos océans est une réponse à la fois opportune et salutaire pour relever le défi du bon état écologique de l'ensemble des eaux marines européennes à l'horizon 2020, tant au niveau européen qu'international.

Les premiers résultats de la campagne scientifique 2010 de l'expédition M.E.D dévoilent un phénomène alarmant. On estime qu'environ plus de 250 MILLIARDS de microfragments de plastiques contaminent la Méditerranée en surface (cf. résultats Expédition M.E.D 2010 / Ifremer / Université de Liège).

Aucun micro-organisme n'est capable de dégrader complètement le plastique et on ne peut pas agir sur les microplastiques présents. Ingérés par le plancton et les poissons, les déchets microscopiques issus de la fragmentation des emballages et autres détritiques mettent en péril la biodiversité marine et à terme notre chaîne alimentaire.

L'accumulation actuelle des débris de plastiques requiert que l'on enrayer l'afflux dès aujourd'hui. La majeure partie de ces microplastiques provient de nos déchets dispersés depuis le continent vers la mer par les fleuves et le vent. Les données scientifiques sont fondamentales pour évaluer les risques réels de cette pollution dans les décennies qui viennent, mais elles resteront inutiles sans la mobilisation durable et la solidarité de ceux pour qui cette mer représente une ressource vitale, un travail, un avenir, un loisir... Pour atteindre les objectifs de 2020 et limiter cette catastrophe, il apparaît indispensable d'associer également les populations et les états communautaires pour contribuer à mettre en place les outils juridiques nécessaires afin d'orienter et aider la société à gérer cette situation.

En signant cette pétition, nous, citoyens et résidents de l'Union Européenne et des pays riverains de Méditerranée :

- Nous engageons chacun à faire des efforts pour réduire notre production de déchets, en favorisant les produits réutilisables et recyclables. En tant que consommateurs, nous sommes également conscients du rôle et du poids que peuvent avoir nos achats pour orienter l'offre de produits. Ainsi nous serons particulièrement vigilants et privilégierons l'achat de produits générant le minimum de déchets.

Pour accompagner cet engagement, nous revendiquons auprès du Parlement Européen :

1 / Un cadre juridique au delà des directives déjà existantes, telle la directive n° 94/62/CE du 20 décembre 1994 relative aux emballages et aux déchets d'emballages : adapté et réellement contraignant et efficace, pour inciter les producteurs, industriels, importateurs, distributeurs à limiter cette pollution à sa source.

Cela passe nécessairement par la révision et le renforcement, avec l'appui d'experts indépendants, de l'éventail juridique sur l'écoconception de tous les produits de consommation, les produits à usage unique, leurs emballages et suremballages, le triage et le recyclage des déchets. Nous réclamons également une réglementation sur l'importation des produits qui ne correspondent pas à ces mesures.

2 / La mise en place d'une campagne d'envergure pour la sensibilisation auprès des populations européennes sur l'enjeu environnemental de la dispersion des déchets.

Pour tous les signataires de cette pétition,

L'Expédition M.E.D.
Bruno Dumontet - Président
www.expeditionmed.eu